

Assemblée Générale AVEP1
Mercredi 21 mars 2018 de 14h15 à 17h15
Salle de projection du collège de Arnold Reymond à Pully

80 personnes présentes
70 membres sur 960
4 invités
6 personnes du comité
0 non-membre

Présents:

- Michèle Cusinay (resp. BP HEP)
- Camille Kaeser (présidente AVEP2)
- Serge Martin (Directeur général adjoint de la DGEO en charge de la Direction Pédagogique)
- Philippe Linder (responsable de l'unité Évaluation du travail des élèves et du système scolaire)
- Gregory Durand, président SPV

Excusés:

- Cesla Amarelle (Conseillère d'Etat)
- Anne Christe de Mello (responsable d'unité à la DP)
- Apé-Vaud
- Caroline de Rham (Rythmique-Vaud)
- Frédéric Guggisberg (AVEAC)
- Nathalie Jaccard (DP)
- Gérald Morier-Genoud (ADESOV)
- Henriette Desjardin

Membres excusés:

- Michèle Anastasi
- Mélanie Leresche
- Caroline Pitton Cosendai
- Muriel Hausheer
- Frédérique Zeggani
- Delphine Indermühle
- Adrienne Morier-Genoud
- Stéphanie Melika
- Dominique Metthez
- Roch Lehmann

1. Accueil-Lucie Lobsiger

Ouverture de l'assemblée et accueil par Lucie Lobsiger - présidente de l'assemblée. Elle remercie les invités pour leur présence et excuse les invités absents. Elle présente le déroulement de l'après-midi et l'ordre du jour est adopté.

2. Prise de parole de Philippe Jacot

Prise de parole de Monsieur Philippe Jacot, Directeur de l'établissement primaire de Pully, Paudex et Belmont qui nous reçoit dans les locaux de son établissement. Il nous souhaite la bienvenue en son nom et au nom de son collègue Monsieur Fague, Directeur de l'établissement secondaire de Pully. Il est honoré de recevoir pour la troisième fois l'AVEP1 à Pully. Il souhaite aux membres et aux invités une bonne assemblée.

3. Message de la Présidente de l'AVEP1 - Lucie Hercod

« Mesdames, Messieurs les invités, Chères et Chers collègues,

Bienvenue à notre assemblée générale de ce mercredi 21 mars 2018 à Pully. Quelques remerciements pour commencer.

Tout d'abord un grand merci et un grand bravo à chacune des membres du comité pour l'ensemble de leur travail accompli cette année, leur investissement dans les différents sujets qui nous ont occupées depuis notre dernière assemblée et leur engagement sans limite.

Merci également au Président SPV, Gregory Durand, au Secrétaire général, Yves Froidevaux pour leur soutien quotidien, ainsi qu'à Marie-Claude Jeanneret, secrétaire.

Merci à nos invités pour leur présence aujourd'hui et pour leur intérêt envers notre association.

Merci finalement à vous, chères et chers membres, de vous être déplacés pour notre assemblée et pour vos divers messages, questions et demandes tout au long de l'année écoulée.

Depuis notre dernière assemblée, divers sujets nous ont occupées. La question de l'évaluation au cycle 1 et ses spécificités a été au cœur de nos discussions. Suite à l'élection de notre nouvelle Cheffe du Département, Mme Cesla Amarelle, et aux séances du groupe « GT Suivi LEO », nous avons le plaisir de vous présenter cette année, non pas une résolution, mais une prise de position que vous avez pu lire dans notre AVEP1'fo. Nous y reviendrons plus tard lors de cette AG. D'autres sujets ont été traités cette année, notamment le fameux carnet MITIC ou encore les téléphones portables. Comme chaque année nous avons essayé de vous en tenir informés tout au long de l'année grâce à quelques newsletters.

D'autres événements ont rythmés nos séances de comité, l'arrivée d'une nouvelle membre, une démission et enfin un « petit bébé AVEP1 » : Jaian Ilham ! Nous tenons encore à féliciter

sa maman, Shirin Russell-Luget (qui est absente aujourd'hui) et nous leur souhaitons tout le meilleur !

Cette année encore, l'assemblée sera suivie d'une conférence. Celle-ci traitera de la philosophie et de la pratique de l'attention avec les enfants. Nous aurons le plaisir d'accueillir plusieurs intervenants de l'Association SEVE Suisse qui est une branche de la Fondation SEVE co-fondée par Frédéric Lenoir. Nous les remercions d'avance chaleureusement.

Pour terminer, je souhaite vous rappeler que tous vos témoignages, toutes vos questions nous intéressent et nous permettent d'alimenter notre travail. N'hésitez donc pas à nous contacter ! »

4. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Mise en discussion du rapport d'activités du comité

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

6. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes

Sandrine Prisi, nouvelle caissière, présente les comptes 2017-2018 :

« On constate un bénéfice de 3'339,77.- CHF. Nos recettes sont la partie que la SPV nous a reversé. »

Intervention d'IBM qui demande si la contribution de la SPV va diminuer.

Gregory Durand répond qu'il n'y aura pas de modification.

Reprise de la présentation des comptes par Sandrine Prisi :

« Il y a divers frais liés au comité : les salaires, les frais de déplacements, les frais divers comme par exemple, la séance extraordinaire. Dans les frais d'organisation, on retrouve les repas des membres de l'AVEP1 qui participent à l'AD SPV, la location de la salle dans laquelle on se trouve aujourd'hui. Dans la rubrique communication, on retrouve les frais de photocopies et d'étiquettes pour l'AVEP 1'fo.

Bilan : une augmentation conséquente par rapport aux autres années. Cependant, cette année nous n'avons pas fait imprimer d'enveloppes. On constate dans le budget une perte de 4810.- CHF, ce qui est normal.

Pour l'année prochaine, nous avons augmenté l'enveloppe car il faudra recommander des enveloppes. De plus, nous espérons pouvoir proposer une formation ABC BOUM. »

Intervention de CC qui demande pourquoi il y a une différence entre le frais d'envoi entre cette année et l'année dernière.

Sandrine Prisi répond que l'on peut choisir entre différents courriers, A ou B. Le courrier B coûte beaucoup moins cher, du coup les frais d'envoi sont moins chers cette année.

Annick Rey, rapportrice des comptes atteste - en son nom et en celui de Catherine Germanier - avoir vérifié les comptes et félicite la caissière.
Les comptes se montent à 20'038.76.- CHF
Les comptes 2016 - 2017 sont adoptés par l'assemblée.
Le budget 2017 - 2018 est accepté par tous.

Pour l'année à venir :
Catherine Germanier sera rapportrice.
Frédérique Zeggani sera vérificatrice.
Claudia Richard sera première suppléante.
Caroline Emch est élue en tant que deuxième suppléante.

7. Démission du comité – Discours de Lucie Hercod

« Malgré son absence aujourd'hui, il est temps pour nous de dire au revoir à l'une de nos membres et surtout merci. Un grand merci pour son travail, son engagement, son sourire et sa bonne humeur et ce depuis plus de huit ans. Nous tenions donc à lui faire un petit discours. Shirin, tu as tenu le poste de secrétaire tout au long de nos séances. Tu as été capable de prendre les PVs tout en participant activement à nos discussions parfois si difficiles à suivre... Même enceinte. Tu t'es occupée des nouveaux membres de notre association ainsi que de ceux qui s'en allaient. Tu as toujours été rigoureuse sur la clarté des informations que nous transmettons. Tu as toujours su communiquer ton ressenti et tes questionnements avec beaucoup de sincérité et de délicatesse. Enfin, tu t'es occupée à chaque séance à garder nos estomacs remplis en ayant toujours une petite attention gourmande. Tout cela va nous manquer. Mais c'est ton doux rire et ta gentillesse qui nous manqueront le plus. Nous te souhaitons tout le meilleur à toi, à Jaian Ilham et à son papa. »

Nouvelle secrétaire : Maude Aeschlimann

8. Élection au comité

Discours de Daphné Ravera :

J'habite à Bercher et j'enseigne à Fey dans une classe de 4P qui fait partie de l'établissement Bercher, plateau du Jorat. J'enseigne depuis environ 8 ans. J'ai enseigné de 1 à 6P en passant par des heures d'appui, de français intensif et d'ACM. Je n'aime pas trop la routine, j'aime les nouveaux défis. C'est pour cela que j'ai décidé de participer à une séance de l'AVEP 1, ce qui m'a plu tant au niveau de l'accueil que de ce qui s'y faisait. J'ai hâte d'apprendre de nouvelles choses et d'entrer dans le comité.

Daphné Ravera enseignante en 4P à Fey est élue par acclamation.

9. Élection des délégués à l'AD SPV

Lucie Lobsiger : Le rôle des délégués est de représenter notre association à l'assemblée SPV. Nous avons donc vraiment besoin de votre présence et de votre engagement. L'AD SPV a lieu une fois par année et c'est un moment super sympa. Cette année, ce sera le jeudi 31 mai. Nous avons le droit à 51 délégués, il reste encore 1 place. C'est important d'avoir ces voix

durant l'assemblée. Donc n'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt, par mail, par exemple.

Gregory Durand : « C'est un moment important pour la SPV. Nous allons aborder les législatures avec dix mesures, discuter avec les délégués de ce qui va se passer dans les 4 prochaines années, soyez présent-e-s. Nous sommes presque sûrs que cela aura lieu à Lausanne. »

- Catherine Chatillon propose sa candidature.

Rectification : Nous avons le droit à 58 délégués, il en manque 7.

10. Présentation de la prise de position par Sandrine Prisi

Sandrine Prisi : « Cette prise de position que vous avez pu lire dans l'AVEP 1'fo, on l'a rédigée avec l'AVEP1 suite à la venue de la nouvelle Cheffe du Département. Cela semblait être une bonne chose de faire une liste des thématiques qui ne fonctionnent pas forcément très bien. On voulait vraiment l'accompagner de propositions, de quelque chose de concret pour aller vers quelque chose de positif. On en est au moment où vous allez pouvoir poser vos questions ou faire part de vos réflexions et d'éventuelles modifications. Dans un premier temps, on prendra le temps de poser des questions. Ensuite, si vous souhaitez faire des modifications, merci de le faire avec un amendement. A la fin de cela, on votera et si vous acceptez cette prise de position. Cela nous permettra de la transmettre du coup à la Cheffe du Département. »

Questions ou remarques de la part de l'assemblée :

CR : « Quel poids cela va-t-il avoir ? Y aura-il un changement ? Il y a eu une grève pour les retraites, pourquoi on ne fait pas une mobilisation pour dire qu'on n'en peut plus. Je suis fatiguée de demander des moyens pour des élèves en difficultés et de ne pas recevoir d'aide. Pourquoi on ne fait pas une mobilisation pour cela ? »

Gregory Durand : « L'enveloppe pédagogique est trop serrée selon la SPV. On demande toujours plus à l'école avec les mêmes moyens financiers. Il faut donc augmenter le budget. La SPV a demandé au conseil d'état cette augmentation. Ce dernier a répondu qu'il y avait déjà assez d'agent. Tous les candidats étaient présents. Nous continuons de persévérer dans cette demande. La SPV est en contact avec la Cheffe du Département. Il est compliqué d'obtenir des apports financiers car ce n'est pas face au Conseil d'État qu'on argumente mais face au Grand Conseil. Il faut donc les convaincre. Par exemple nous avons obtenu la 33^{ème} période au secondaire et cela va coûter 2.7 million par année. Nous venons avec des propositions concrètes, nous demandons de l'argent mais avec des propositions concrètes sur le plan pédagogique et avec un apport pour les élèves. »

CR: « Pourquoi ne pas faire une grève ? On aurait les parents avec nous. »

Gregory Durand : « Cela est contradictoire car on veut donner des prestations pédagogiques et si on fait grève, on ne les donne donc pas. Au DFJC, il y a une augmentation démographique des élèves mais pas d'augmentation des postes administratifs. Le budget augmente quand même. Il faut arrêter de faire une politique des budgets, en particulier avec les élèves en intégration et faire plutôt une politique des besoins. »

Lucie Lobsiger : « Ce n'est pas uniquement une problématique du cycle 1. Il faudrait essayer de faire bloc avec les autres associations. »

Gregory Durand : « C'est compliqué de faire comprendre cela aux politiciens. C'est pour cela qu'il faut des propositions concrètes qui puissent être acceptées et donc obtenir plus d'argent. »

MC : « J'ai une remarque concernant le point 5 de la prise de position. Je trouve très difficile d'interpeller sa direction pour essayer de dire que des choses ne sont pas en accord avec la loi. Je souhaiterais ajouter une modification à la fin du point 5 et de mettre comme exemple : « des évaluations communes non souhaitées par la conférence des maîtres avec ou sans date de passation fixe. »

Gregory Durand : « Le Directeur Général en a parlé en conférence des directeurs. Il sait que c'est compliqué pour nous. Il y a déjà eu une rencontre avec le département pour modifier certains éléments du cadre général d'évaluation. On pourrait proposer une modification sur ce point. »

MBM : « Est-ce que cela veut dire que cette année, dans nos établissements, nous n'aurons plus besoin de faire remplir des feuilles d'évaluations en fin de 2P, à faire signer par les parents et à mettre dans le livret scolaire ? »

Serge Martin : « Cela fait 5 ans que la LEO a été mise en place. On a donc acquis de l'expérience et il est temps de modifier ce qu'il y a à modifier. Maintenant les directions et doyens ont une importance. La loi ne les pousse pas comme étant totalement puissants dans l'établissement. Il y a une conférence des maîtres dans les lois. Cela ne sert plus uniquement à décider si un élève passe ou pas. Elle s'occupe de la vie de l'établissement et de son harmonisation. Il faut agir collectivement contre les abus d'autorité. Si cela ne fonctionne pas, il faut premièrement m'écrire. Vous pouvez également passer par les associations qui peuvent s'adresser directement aux directeurs. Le département écoute si c'est abusif et si tel est le cas, ils changent les pratiques. Par contre, les enseignants doivent prendre place à l'intérieur de l'établissement. Le cadre général d'évaluation est là pour protéger les enseignants. Comment les ressources sont utilisées devraient être débattu en conférence des maîtres. Il y a aussi les conseils de classe où on peut discuter des ressources.

Même souci avec les corrections des ECR : le sens c'est de partager en commun, pas de vous enfermer tous pendant des heures. »

MC : « J'adorerais que cela se passe comme cela mais c'est parfois difficile d'interpeller un directeur ou un doyen. »

Serge Martin : « Je propose alors de modifier le cadre. »

Sandrine Prisi : « On a choisi de ne pas ajouter ce point-là dans la prise de position car cela aurait rallongé le texte. L'AVEP1 a parlé avec M. Martin et M. Linder et M. Martin s'est engagé à en parler aux directeurs lors d'une présentation. L'AVEP1 a déjà fait une proposition de modification du cadre général de l'évaluation qui dit que c'est illégal de faire tout signer aux parents. La proposition pourrait être vue dans le cadre général de l'évaluation. »

Propositions de modifications de la prise de position :

Sandrine Prisi demande à MC si elle souhaite garder sa proposition de modification.

MC souhaite garder sa proposition de modification.

L'assemblée vote pour ajouter la proposition de MC :

35 votent pour garder cet ajout.

4 sont contre.

15 abstentions.

MRL nous remercie et pense que c'est le reflet de notre réalité et que ce message sera entendu au département.

La prise de position est votée à l'unanimité.

11. Message SPV – Gregory Durand

« Merci pour la prise de position ça prend beaucoup de temps. Une vision globale c'est très important car on ne peut pas proposer quelque chose et c'est tout. Merci pour l'immense travail de ce comité. Merci pour la collaboration. Un grand merci à Shirin. Shirin, tu nous entends. Bienvenue à Daphné. Des défis, tu en auras. Le comité est très dynamique. L'année 2017 a été difficile pour la SPV mais l'année 2018 est différente. Il y a beaucoup d'adhésions et malgré le pessimisme de Sandrine dans les contributions, plus vous êtes, plus il y a de l'argent. Du dynamisme parce que le deuxième numéro du Majuscule va arriver dans un ou deux jours dans vos boîtes. Merci Christine Hürlimann qui est dans la rédaction.

Le forum pédagogique va avoir lieu le 25 avril à Crêt-Bérard à Puidoux. Il a beaucoup de succès et est déjà complet. On est très contents et on se réjouit de ce moment-là parce qu'on avait aussi besoin de parler d'autres choses et d'avoir une réflexion autour de certaines thématiques.

Concernant la caisse de pension de l'État de Vaud, le Conseil d'administration a proposé fin 2017 d'augmenter l'âge de la retraite de 2 ans pour 2019. Face à d'excellents résultats cela a été repoussé en 2023. Il faut que les autorités acceptent encore ce nouveau plan. On attend encore la réponse pour le report. Le problème, on l'aura dans 3 ans pour renégocier. On espère que l'on aura à nouveau des résultats de la caisse très positifs. Merci à ceux qui étaient présents le 25 janvier. Cela a été très utile pour négocier et avoir des bons chiffres de la caisse a permis de pousser de 2 ans

On va continuer à se battre pour les aides. C'est du quotidien. Il y a souvent des téléphones pour parler d'une démarche commune. Pour les devoirs, nous avons une position commune. Merci de nous permettre de nous battre encore et toujours à vos coté. »

12. Dernières nouvelles

Rendez-vous avec Madame Amarelle – Lucie Lobsiger :

« Je me suis rendue au début du mois à une rencontre entre la Cheffe du Département et les 8 associations de la SPV. J'ai donc pu présenter notre prise de position oralement et nous ne manquerons pas de lui l'envoyer, vu qu'elle a été validée par cette assemblée aujourd'hui. Une première voie a été entendue. Pour des informations plus précises vous pouvez nous contacter. Pour faire court, cette discussion fut enrichissante autant pour nous, pour les autres associations que pour Mme Amarelle. Madame Amarelle a su être à l'écoute de nos problématiques et partager notre position. Les solutions miracles n'existent pas. Elle n'a bien évidemment pas proposé de solution immédiate mais notre voix a été entendue. Elle va être entendue une seconde fois puisque la prise de position va lui être envoyée. Le contact avec Mme Amarelle va continuer car elle a émis le souhait de nous rencontrer à nouveau et de faire peut-être des réunions régulières pour avoir des discussions concrètes. Certaines problématiques concernent toute la scolarité, donc une approche globale doit être adoptée. Nous vous tiendrons bien entendu au courant de l'avancée de cette prise de position et je tiens à préciser que ce type de rencontre va pouvoir être reconduite à la demande de la SPV. Nous sommes donc satisfaits de cet entretien. Cela donnera le ton que les associations auront avec le Département. Nous vous tiendrons au courant dans notre newsletter. Vous serez les premiers informés. »

ABC-BOUM - Gaëlle Gilliéron :

« Le 13 et 14 septembre 2018, une ergothérapeute tessinoise viendra donner une formation à Prélaz (Lausanne). ABC BOUM est une méthode multisensorielle de l'apprentissage de l'écriture, qui vient du Canada. Nous vous transmettrons tous les éléments pour vous inscrire via la prochaine newsletter. Cela ne sert à rien de nous écrire avant. Les places sont limitées à 20 personnes. Les premiers arrivés seront les premiers servis. Si cela a un franc succès on pourra reconduire. »

MCRP demande si cette formation ne devrait pas être mis sur pied à la HEP.

Michèle Cusinay accepte de retransmettre la demande à la Haute École Pédagogique de Lausanne.

Soutien aux collègues : Lucie Hercod

« N'hésitez pas à nous écrire. C'est moi qui reçois et lis les mails. J'ai reçu un mail récemment, qui m'a beaucoup touchée, d'une enseignante qui est restée seule dans son coin sans oser chercher de l'aide. N'hésitez pas à nous écrire si vous avez des soucis avec votre direction. Nous on garde pour nous. On ne va pas le répéter aux directeurs. On transmet souvent les demandes à Gregory ou à Yves. Donc n'hésitez pas à nous écrire.

Gregory Durand : « On est un peu plus habitués et on vous donne du temps. Et nous on est payé grâce à vos cotisations donc on a du temps pour vous et cela reste confidentiel. Si on doit aller plus loin c'est toujours avec votre accord. »

13. Divers

ACC : « J'aimerais revenir sur ce qui a été dit par ma collègue qui parle de l'évaluation en 1-2P. A chaque fois cela revient et il n'y a pas forcément de solution. On s'est battu pour qu'il n'y ait pas d'évaluation écrite. Le cadre général d'évaluation nous donne raison, si on donne les résultats d'une autre façon. Chaque année on entend que les manières de faire ne sont pas normales. Monsieur Martin nous encourage à prendre position donc allez-y à plusieurs. Si c'est en dehors du cadre général d'évaluation, ne le faites pas. Un peu d'insurrection parfois cela fait du bien. »

Gregory Durand « Il y a une modification concrète qui va être faite pour ça. La conférence des maîtres c'est une bonne idée. Si c'est une prise de position pédagogique, les directeurs n'ont rien à dire. Les directeurs n'aiment pas les prises de positions syndicales. Revenir en disant : voilà ce qu'on fait, cela fonctionne et citer sur l'article de la loi. Regardez avec vos collègues et la conférence des maîtres est consultée sur l'utilisation des ressources. Théoriquement la conférence des maîtres doit être consultée sur ce point. Plus c'est discuté en amont plus ça passe auprès des directeurs »

CE : « Dans mon établissement, on ne parle jamais de pédagogie durant les conférences des maîtres. On parle des joutes etc. et quand j'ai demandé pour le budget, j'ai eu peur de ce que mes collègues allaient penser. Il y a d'autres sujets sur lesquels on passe des heures et on n'a jamais de temps pour cela. C'est aussi à nous de dire à notre directeur d'avoir du temps pour cela. »

ATR : « On doit de plus en plus faire des aménagements. Ce qui se profile c'est des élèves avec des soucis médicaux. Des gestes nous sont demandés qui sont parfois vendus comme des actes non médicaux. J'ai dit non, mes collègues ont fait tout cela. J'ai une aide à l'intégration. Comment se défend-on et qu'est-ce qu'on peut refuser ? »

Serge Martin : « Non, les enseignants n'ont pas à faire des gestes médicaux. Si on demande de faire un geste, un document particulier a été rédigé et signé par l'enseignant. Si ce n'est pas le cas, vous devez faire attention à ce que vous faites. Si c'est une urgence vitale, on doit agir. C'est une question de responsabilités et il existe un organe officiel. Et le SESAF est là en cas de non compréhension et de difficultés. Il s'agit d'un sujet sensible mais normé. La DGEO a pris position. Les enseignants ne sont pas là pour des gestes médicaux. Cela doit être indiqué dans un document. »

Gregory Durand : « Il n'y plus aucun document signé par un enseignant. Maintenant le protocole n'est plus signé par l'enseignant. La responsabilité de l'enseignant c'est les gestes des premiers secours. Pas de gestes médicaux. »

Lucie Lobsiger lève l'assemblée à 16h02

14. Conférence autour de la philosophie et la pratique de l'attention avec les enfants

Animée par les représentants de l'Association SEVE Suisse, branche de la Fondation SEVE cofondée par Frédéric Lenoir

Le diaporama de la conférence est disponible et téléchargeable sur notre site internet www.spv-vd.ch/avep1

Pully, le 21 mars 2018
Maude Aeschlimann et Gaëlle Gilliéron